FRAISIERS & PETITS FRUITS LIGNEUX
2015/04 – 15.05.2015
Avertissement concernant le Ver des Framboises *Byturus urbanus* (= *Byturus tomentosus*)

Les observations réalisées chez un producteurs de framboises à Malmédy font état de l'activité du coléoptère *Byturus urbanus* (anciennement : *B. tomentosus*) dont la larve est connue sous le nom de « Ver des Framboises ». Les insectes adultes ont été observés sur framboisiers sauvages.

www.inra.fr

www.inra.fr

Description

Adulte : coléoptère de 3 à 5 mm de long, corps assez large, brun, recouvert d'une pubescence grisâtre ; les antennes sont terminées par une massue (cf. photo de gauche).
Larve : 5 à 8 mm de long, allongée et plate, jaune pâle avec une bande dorsale brunâtre, tête et segments de couleur brune (cf. photo de droite).

Biologie

Les **insectes adultes** sont présents de fin avril à début septembre, en une seule génération annuelle. Ils se nourrissent du pollen de nombreuses Rosacées, mais aussi des bourgeons et des jeunes feuilles. Les femelles pondent de mai à juillet, en moyenne une centaine d'œufs (à raison de trois par jour), dans les fleurs ou les jeunes fruits de *Rubus* sp.

Les **larves** éclosent au bout de 8 jours. Elles se développent dans le réceptacle et les drupéoles du fruit. Au bout de 5 à 6 semaines, elles se laissent tomber au sol dans lequel elles s'enfouissent (ou dans les débris végétaux) pour se nymphoser et passer l'hiver.

Dégâts

Ce sont les **larves** qui causent les plus gros dégâts en déformant les fruits et en réduisant leur croissance, provoquant dans certains cas leur dessèchement. Leurs attaques sont autant de portes ouvertes au botrytis (pourriture grise).

Les **adultes** peuvent occasionner des dégâts importants aux bourgeons s'ils sont présents en grand nombre.

Lutte

Il est conseillé aux producteurs de framboises de traiter en respectant les prescriptions d'usage.

Une seule matière active (**lambda-cyhalothrine**) est autorisée pour la lutte contre les coléoptères en culture de framboisier (source www.phytoweb.fgov.be, le 07/05/2015). Le délai avant récolte est de 28 jours.

1) Produit agréé sur framboisier contre les coléoptères :

KARATE GARDEN

20 ml/l d'eau/20 m^2 ; 1 à 2 applications/an à intervalle de 21 jours ;
ATTENTION DELAI DE 28 JOURS AVANT LA RECOLTE

Cet avertissement est également consultable en ligne sur le site du CRA-W : http://www.cra.wallonie.be (Services, Avertissements phytosanitaires, Avis « Fraises et Petits fruits »).

Gembloux, le 15 mai 2015

J.Zini [1] & **C.Fassotte** [2]

1. **Groupement des Fraisiéristes Wallons (GFW),** chaussée de Charleroi 234, 5030 Gembloux (tél : 081/62 73 79 ; courriel : zini@cra.wallonie.be)

2. **Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W),** Département Sciences du vivant, unité : Protection des plantes et écotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : fassotte@cra.wallonie.be).